



Association
Sécurité Est Lausannois

Comité de direction

p.a. Police Est Lausannois
rue de la Poste 9
Case postale 365
1009 Pully

Préavis N° 1 - 2016

du Comité de direction au Conseil intercommunal

Comptes de l'année 2015

Responsabilité(s) du dossier :

- Gil Reichen, président du Comité de direction

Pully, le 2 mai 2016

Monsieur le Président,
Mesdames, Messieurs les membres du Conseil intercommunal,

Conformément aux dispositions de la loi sur les communes, du règlement sur la comptabilité des communes, des statuts de l'Association, le Comité de direction de l'association de communes « Sécurité Est Lausannois » a l'honneur de soumettre à votre approbation les comptes 2015, arrêtés au 31 décembre 2015.

1. Introduction

L'exercice 2015 représente la quatrième année d'activité de notre Association et par conséquent, le bouclage des comptes de l'année 2015 également.

Le résultat d'exploitation de l'Association pour l'année 2015 peut être qualifié de bon, grâce à une maîtrise des charges et à des revenus financiers supérieurs aux attentes. Par conséquent, les charges et les revenus de l'année 2015 se présentent de la manière suivante :

Libellé	Comptes 2015 (en CHF)	Budget 2015 (en CHF)	Ecart (en CHF)	Ecart (en %)
Autorités et personnel	7'847'051.05	8'093'450.00	-246'398.95	-3.0%
Biens, services et marchandises	1'381'384.48	1'568'251.00	-186'866.52	-11.9%
Amortissements	103'500.00	103'300.00	200.00	0.2%
Rembt, part. et subv. collectivités	505.60	2'500.00	-1'994.40	-79.8%
Aides et subventions	450.00	570.00	-120.00	-21.1%
Attributions fonds + fin. spéciaux	250'174.33	150'000.00	100'174.33	66.8%
Total des charges	9'583'065.46	9'918'071.00	-335'005.54	-3.4%
Revenus du patrimoine	6'745.65	9'000.00	-2'254.35	-25.0%
Taxes, émoluments, prod. ventes	2'319'547.88	1'901'300.00	418'247.88	22.0%
Part recettes cantonales sans aff.	4'018.70	0.00	4'018.70	
Participations et rebt coll. publ.	7'252'429.23	7'980'381.00	-727'951.77	-9.1%
Prélèvements fonds + fin. spéciaux	324.00	0.00	324.00	
Total des revenus	9'583'065.46	9'890'681.00	-307'615.54	-3.1%

Ainsi, comparés aux charges et revenus de l'exercice 2014, les comptes 2015 se présentent de la manière suivante :

Libellé	Comptes 2015 (en CHF)	Comptes 2014 (en CHF)	Ecart (en CHF)	Ecart (en %)
Autorités et personnel	7'847'051.05	7'672'507.55	174'543.50	2.2%
Biens, services et marchandises	1'381'384.48	1'302'738.84	78'645.64	6.0%
Amortissements	103'500.00	103'300.00	200.00	0.2%
Rembt, part. et subv. collectivités	505.60	551.95	-46.35	-8.4%
Aides et subventions	450.00	299.00	151.00	50.5%
Attributions fonds + fin. spéciaux	250'174.33	258'067.50	-7'893.17	-3.1%
Total des charges	9'583'065.46	9'337'464.84	245'600.62	2.6%
Revenus du patrimoine	6'745.65	6'374.40	371.25	5.8%
Taxes, émoluments, prod. ventes	2'319'547.88	2'129'819.31	189'728.57	8.9%
Part recettes cantonales sans aff.	4'018.70	2'906.25	1'112.45	38.3%
Participations et rebmts coll. publ.	7'252'429.23	7'198'364.88	54'064.35	0.8%
Prélèvements fonds + fin. spéciaux	324.00	0.00	324.00	
Total des revenus	9'583'065.46	9'337'464.84	245'600.62	2.6%

2. Analyse des charges de fonctionnement

Globalement, les charges de fonctionnement ont été, en 2015, moins élevées de 3.2% par rapport au budget 2015 et plus élevées de 8.4% par rapport à celles constatées dans le cadre du bouclage des comptes de l'année 2014.

2.1. Charges relatives aux autorités et personnel

Les charges concernant les autorités et le personnel sont moins élevées de 3.0% par rapport à celles prévues dans le cadre de l'élaboration du budget 2015 et supérieures de 2.2% par rapport à celles constatées dans le bouclage des comptes 2014.

L'effectif du personnel œuvrant pour l'Association est de 60.9 ETP, soit exactement le même effectif que celui constaté dans le cadre du bouclage des comptes 2014. Les non dépenses constatées pour ce type de charges proviennent pour l'essentiel du délai de remplacement des policiers ayant quittés notre Association.

2.2. Charges relatives aux biens, services et marchandises

Les charges concernant les achats de biens, services et marchandises sont moins élevées de 11.9% par rapport à celles prévues dans le cadre de l'élaboration du budget 2015 et supérieures de 6.0% par rapport à celles constatées dans le cadre du bouclage des comptes 2014.

Les non dépenses d'un peu moins de CHF 190'000.00 par rapport au budget 2015 s'expliquent de la manière suivante :

Explications	Montants (en CHF)	
Pas d'achats de carnets amendes d'ordre pour assistants	CHF	14'000.00
Travaux informatiques moins coûteux (virtual. + sauvegardes)	CHF	19'000.00
Remplacement véhicule d'intervention moins cher que prévu	CHF	24'000.00
Diminution des achats et du prix du carburant	CHF	24'000.00
Diminution de l'entretien de la signalisation routière	CHF	14'000.00
Diminution de l'entretien du mobilier et du matériel spécialisé	CHF	14'000.00
Diminution participation frais expl. informatique cantonale	CHF	16'000.00
Diminution des honoraires et frais d'études	CHF	29'000.00
Achats de défibrillateurs repoussés en 2016	CHF	5'000.00
Non utilisation du budget pour l'entretien bâtiments	CHF	6'500.00
Diminution de l'entretien des véhicules	CHF	8'000.00
Diverses diminutions	CHF	16'500.00
Total des non dépenses	CHF	190'000.00

2.3. Attributions aux fonds et financements spéciaux

Lors de l'élaboration du budget 2015, il n'avait pas été tenu du compte de la progression de la provision pour débiteurs douteux. Lors du bouclage des comptes 2015, après analyse des factures ouvertes au 31 décembre 2015, il a été décidé de l'augmentation de la provision sur débiteurs douteux afin de tenir compte du risque de non recouvrement de certaines factures.

3. Analyse des revenus

Globalement, les revenus de fonctionnement ont été, en 2015, moins élevés de 3.1% par rapport aux prévisions incluses dans le budget 2015 et supérieurs de 2.6% par rapport à ceux réalisés dans le cadre du bouclage des comptes 2014.

3.1. Revenus du patrimoine

Les recettes relatives aux revenus du patrimoine sont nettement inférieures (-25.0%) par rapport aux prévisions du budget 2015 et supérieures de 5.8% par rapport aux comptes de l'année 2014.

Cet écart s'explique essentiellement par une facturation relative aux redevances sur l'utilisation du domaine public.

3.2. Taxes, émoluments et produits des ventes

Les revenus relatifs aux taxes, émoluments et produits des ventes sont nettement supérieurs (+22.0%) par rapport aux prévisions incluses dans le budget 2015 et de 8.9% par rapport à ceux réalisés dans le cadre du bouclage des comptes 2014.

Cet écart important s'explique par des remboursements de traitements par les assurances suite à des absences prolongées de collaborateurs, par le remboursement de l'assurance suite au dégât total de la machine à peindre ainsi que par des produits liés aux amendes (stationnement, circulation, SAT et radar mobile) plus importants que ce qui était prévu dans le budget 2015.

3.3. Part à des recettes cantonales sans affectation

Les revenus relatifs à la part des recettes cantonales sans affectation concernent la redistribution de la taxe sur le CO2 par le biais de la caisse AVS.

3.4. Participations et remboursements de collectivités publiques

Les revenus relatifs aux participations et remboursements de collectivités publiques sont inférieurs de 9.1% par rapport à ce qui a été prévu dans le cadre de l'élaboration du budget 2015 et légèrement supérieurs de 0.8% par rapport aux comptes de l'année 2014.

Ce type de revenus concerne en fait les participations des communes partenaires (Paudex, Belmont-sur-Lausanne, Savigny et Pully) au financement de l'Association. Par conséquent nous constatons qu'elles sont globalement inférieures d'un peu plus de CHF 730'000.00 aux prévisions incluses dans le budget 2015 et supérieures d'environ CHF 50'000.00 par rapport à celles constatées dans le cadre du bouclage des comptes 2014.

Ainsi, la participation de chacune des communes partenaires se présente de la manière suivante :

Communes	Comptes 2015	Budget 2015	Ecart (en CHF)	Ecart (en %)	Coût par habitant
Belmont-sur-Lausanne	489'911.98	526'093.00	-36'181.02	-6.9%	136.01
Paudex	217'612.28	232'164.00	-14'551.72	-6.3%	146.54
Pully	6'090'066.41	6'721'327.00	-631'260.59	-9.4%	341.93
Savigny	454'838.56	500'797.00	-45'958.44	-9.2%	137.66
Total	7'252'429.23	7'980'381.00	-727'951.77	-9.1%	276.79

Par rapport à l'année 2014, la participation des communes partenaires se présente de la manière suivante :

Communes	Comptes 2015	Comptes 2014	Ecart (en CHF)	Ecart (en %)
Belmont-sur-Lausanne	489'911.98	502'654.60	-12'742.62	-2.5%
Paudex	217'612.28	212'898.29	4'713.99	2.2%
Pully	6'090'066.41	6'012'400.11	77'666.30	1.3%
Savigny	454'838.56	470'411.88	-15'573.32	-3.3%
Total	7'252'429.23	7'198'364.88	54'064.35	0.8%

4. Conclusions

Le quatrième exercice de l'association « Sécurité Est Lausannois » se révèle positif. Le Comité de Direction a tenu le budget présenté sans difficulté. Le coût net à charge des communes partenaires est resté stable par rapport à celui constaté lors du bouclage des comptes de l'année 2014. Ceci confirme que l'Association « Sécurité Est Lausannois » a atteint son rythme de croisière.

Dans ce contexte, la maîtrise des coûts restera pour les prochaines années, l'une des préoccupations principales du Comité de Direction.

Par conséquent, nous gérerons les ressources mises à notre disposition par le Conseil intercommunal et par les communes de la façon la plus rigoureuse possible, en étant conscient que l'Association « Sécurité Est Lausannois » devra s'adapter aux évolutions à venir.

En conclusion, nous vous prions, Monsieur le Président, Mesdames, Messieurs les membres du Conseil intercommunal, de bien vouloir prendre les décisions suivantes :

Le Conseil intercommunal
de l'Association «Sécurité Est lausannois»

1. vu le préavis No 1 - 2016 du Comité de direction du 12 mai 2016,

2. vu le rapport de la commission chargée d'étudier cet objet,

décide

1. d'adopter les comptes 2015 de l'Association de communes « Sécurité Est Lausannois ».

Approuvé par le Comité de direction dans sa séance du 12 mai 2016.

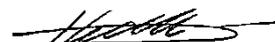
AU NOM DU COMITE DE DIRECTION

Le président



G. Reichen

Le secrétaire



D-H Weber

Annexes :

-
- les comptes 2015
 - attestation des comptes 2015 par la fiduciaire